## CONTRAT DE PUBLICITÉ VALANT CONDITIONS GENERALES DE VENTE – FOODILES, LE MAGAZINE TOTALEMENT FOOD

#### **VENTE D'ESPACES PUBLICITAIRES**

La société THE FLAMBOYANT AGENCY (TFA), SAS au capital social de 500 €, sis rue des Multipliant - 17 Lot Petit- pAcajou - 97139 LES ABYMES, immatriculée au RCS de Pointe-à-Pitre sous le n° 853 479 848, ci-après dénommée « l'éditeur », propose des insertions publicitaires sur ses différents supports à son client dénommé ci-après « l'annonceur ».

Toute souscription d'un ordre d'insertion publicitaire est exécutée aux conditions de tarif en vigueur le jour de la réservation et emporte de plein droit adhésion et acceptation des présentes conditions générales et particulières de vente.

L'annonceur reconnait avoir pris connaissance de l'intégralité des conditions générales de ventes ainsi que des conditions particulières du bon de commande complété pour son ordre d'insertion qu'il a signé.

Les conditions particulières et conditions générales de vente et le tarif publicitaire prévalent sur tout document émanant de l'annonceur sauf condition expresse convenue d'un commun accord entre l'éditeur et l'annonceur.

Si l'annonceur entend passer par l'intermédiaire d'une agence, celle-ci doit avoir reçu un mandat—écrit conformément aux dispositions de la loi 93-122 du 29 janvier 1993. Les ordres passés par cet intermédiaire sont soumis au respect des présentes conditions générales de vente. Le mandataire est tenu vis à vis de l'éditeur des mêmes obligations que celles incombant à l'annonceur, ce dernier demeurant seul responsable des agissements de son mandataire. Une attestation du mandat est nécessaire pour l'application de la remise professionnelle sur le chiffre d'affaires net annuel après dégressifs. En cas

de défaillance du mandataire titulaire d'un mandat de paiement, l'annonceur est tenu en tant que débiteur principal au règlement de la créance impayée.

#### 1. DEFINITIONS

Dans les présentes conditions générales de vente, les mots et expressions ci-dessous auront la signification suivante :

- « Annonceur »: toute personne physique ou morale qui acquiert ou souhaite acquérir des espaces publicitaires, sur les supports papier ou numérique de THE FLAMBOYANT AGENCY, à des fins publicitaires.
- « Conditions Titre » : ensemble des conditions tarifaires et commerciales à caractère général et propres à chacun des titres.
- « Conditions Particulières de Vente » : tout terme et condition complétant ou se substituant à ceux des conditions générales de vente.
- « Espaces Publicitaires » : ensemble des emplacements pour insertions publicitaires des titres.
- « Insertion Publicitaire » : tout élément à caractère publicitaire ou promotionnel figurant dans les titres. Les opérations spéciales constituent des insertions publicitaires.
- « Mandataire » : personne à laquelle l'annonceur aura donné mandat écrit d'acheter des espaces publicitaires en son nom et pour son compte.
- « Titres »: ensemble des titres de presse et supports digitaux (site et Newsletter) dont nous assurons l'édition et la diffusion sur le territoire français, ainsi que les titres que nous prenons en régie.

## 2. APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Toute demande d'Insertion Publicitaire de la part d'un Annonceur ou de son Mandataire emporte acceptation des Conditions Générales de Vente ainsi que le respect de la réglementation et des usages en vigueur en matière de publicité et de communication. Tout autre document, autre que les conditions particulières de vente, ne nous sera pas opposable. En cas de non-respect des conditions générales de vente de la part du mandataire ou de son client en termes de délais de paiement, le versement intégral du cumul de mandat est susceptible d'être remis en cause.

## 3.FORMALISATION DE L'ACHAT DES ESPACES PUBLICITAIRES.

Les demandes d'Insertions Publicitaires devront faire l'objet d'un ordre de publicité écrit comportant le cachet de l'Annonceur ou de son Mandataire, envoyé à notre service de publicité, dans un délai de 2 semaines avant la date de parution. A défaut de respect de ces modalités, nous n'assumerons aucune responsabilité s'agissant de l'exécution de l'ordre de publicité et notamment, de la conformité de l'Insertion Publicitaire qui en résultera. En tout état de cause, seules seront opposables les demandes d'Insertions Publicitaires qui auront été expressément validées par notre service de publicité.

En cas d'intervention d'un Mandataire, la prise en compte de l'ordre de publicité sera subordonnée à la notification préalable de la copie du contrat de mandat le liant à l'Annonceur ou de la lettre d'accréditation mentionnant l'existence et l'étendue de ce mandat et les conditions de facturation et de règlement qui y sont prévues. L'Annonceur devra nous notifier toute modification ou cessation de ce mandat sans délai dès que l'accord ou la décision unilatérale à l'origine de celle-ci sera effectif (ve).

L'ordre de publicité souscrit par un Annonceur directement ou par son Mandataire lui est strictement

personnel et ne saurait être transmis, même partiellement, à un tiers sans notre accord express préalable.

# 4. ACCEPTATION ET CONFORMITÉ DE L'INSERTION PUBLICITAIRE SOLLICITÉE

- 4.1/ Tout ordre de publicité doit faire l'objet d'un bon de commande signé par l'annonceur ou son mandataire le cas échéant. Tout ordre de publicité ne sera définitif que sous la condition de la confirmation éventuelle par l'éditeur par lettre, e-mail et de la signature de l'ordre.
- 4.2/ Nous nous réservons le droit de refuser, sans avoir à en communiquer les motifs et sans indemnité, d'exécuter toute demande d'Insertion Publicitaire, de façon générale pour tout motif légitime et en particulier dans les cas où nous considérerons ladite demande d'insertion publicitaire comme contraire :
- (A) à la réglementation, aux usages ou principes déontologiques applicables au secteur de la publicité, notamment aux recommandations du BVP,
- (B) à toute autre réglementation ou tout autre usage sus ceptible de s'appliquer notamment relative au respect de la personne humaine, (C) à la ligne éditoriale ou thématique du magazine ou à sa présentation, ou qui, plus généralement serait susceptible de générer des protestations chez le lectorat ou les tiers ou les partenaires.

## 5. EXÉCUTION DES ORDRES DE PUBLICITÉ

## 5.1/Éléments Techniques.

A moins que l'annonceur n'ait requis nos services pour la conception de l'annonce publicitaire, la remise des éléments techniques nécessaires à l'Insertion Publicitaire doit être effectuée directement auprès de notre service publicité en précisant les caractéristiques des éléments à remettre et en respectant le délai de remise.

Ainsi devront être remis les éléments informatifs nécessaires à la fabrication de ses insertions publicitaires, aux formats de fichiers précisés dans les spécifications techniques, et livrés aux services techniques sur support ad hoc: fichier PDF haute définition sur CD-ROM et/ou par voie d'Internet ou tout autre support d'usage courant. Si l'évolution des procédés d'insertion et (ou) de mise en ligne l'exigent, les spécifications en question pourront être modifiées ; l'Annonceur en sera averti dès que possible.

Le non-respect par l'Annonceur ou son Mandataire desdites modalités nous exonère totalement de toute obligation d'exécution de l'ordre de publicité, sans que l'Annonceur ou son Mandataire ne puisse solliciter une quelconque réparation à ce titre. En outre, le montant total prévu dans l'ordre de publicité restera dû par l'annonceur ou son mandataire payeur.

Par ailleurs, nous n'assumons aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions dans les Insertions Publicitaires dès lors que nous n'intervenons aucunement dans l'élaboration de celles-ci, qui sont établies à partir de fichiers adressés par l'Annonceur ou son Mandataire. L'Annonceur et son Mandataire disposent d'un délai de deux mois à compter de la date de parution de l'Insertion Publicitaire pour retirer les éléments techniques. Ce délai expiré, l'éditeur décline toute responsabilité en cas de perte ou de détérioration de ces éléments qui pourront être détruits.

## 5.2 / Modification / Report / Annulation des Ordres de Publicité.

(A) A l'initiative de l'Annonceur et/ou de son Mandataire.

Les demandes de modification, de report, ou d'annulation ne seront admises que sous réserve d'être formulées par écrit au moins 30 jours avant la date de parution prévue. Dès lors que l'espace publicitaire concerné sera un « emplacement préférentiel » tel que visé dans les conditions des titres, la demande ne sera pas admise (ou

admise sous conditions?). Tout acompte demandé pour la réservation d'un emplacement nous reste acquis quelle que soit la date à laquelle intervient la demande de modification, de report, ou d'annulation.

(B) Du fait de la suspension / cessation de parution du magazine

Nous n'assumerons aucune responsabilité du fait de l'annulation ou du report d'un ordre de publicité en cas de suspension ou de cessation de la parution du magazine quel que soit le motif d'une telle suspension ou cessation. En outre, une telle suspension / cessation ne saurait avoir une quelconque incidence sur les autres accords en cours avec l'Annonceur.

(C) En raison de la modification de l'Espace Publicitaire convenu dans l'ordre de publicité

Dans l'hypothèse où nous serions conduits à modifier l'Espace Publicitaire convenu dans l'o rdre de publicité, l'Annonceur en sera informé directement dans les meilleurs délais et tous les meilleurs efforts seront mis en œuvre pour mettre à disposition de l'Annonceur un autre Espace Publicitaire, de valeur équivalente. Si le nouvel Espace Publicitaire ainsi proposé ne convenait pas à l'Annonceur, ce dernier pourrait demander l'annulation de l'ordre de publicité concerné sans que celle-ci ne lui ouvre cependant droit à une quelconque indemnité de notre part.

## 5.3. Compte-rendu

Il sera rendu compte des conditions d'insertion selon les modalités de l'article 23 de la loi n°93- 122 du 29 janvier 1993 Insertion Publicitaire par insertion publicitaire excepté en cas de campagne composée d'insertions publicitaires successives où le compte-rendu sera envoyé en fin de campagne.

## 5.4/Réclamations

Les réclamations devront, quel que soit leur objet, impérativement être notifiées au service de publicité du Titre dans les 15 jours à compter de la date de parution de l'Insertion Publicitaire concernée. A défaut, l'Insertion est définitivement réputée correspondre aux attentes de l'Annonceur.

## **6. PETITES ANNONCES**

Les petites annonces passées par une personne agissant dans le cadre de son activité professionnelle sont soumises à l'intégralité des conditions générales de vente. Les petites annonces passées par une personne n'agissant pas dans le cadre de son activité professionnelle sont soumises aux stipulations des conditions générales de vente dans la limite des réglementations impératives applicables.

## 7. RESPONSABILITÉ DE L'ANNONCEUR

7.1/Toute Insertion Publicitaire sera diffusée sous la seule responsabilité de l'Annonceur qui devra être titulaire de tous les droits d'auteurs, marques ou autres droits de propriété intellectuelle nécessaires à sa représentation et à sa reproduction à des fins publicitaires.

7.2/ L'Annonceur et, le cas échéant, le Mandataire garantissent l'éditeur contre tout recours, réclamation ou action émanant des auteurs, producteurs, concepteurs, réalisateurs, éditeurs, et, d'une manière générale, de toute personne aux droits de propriété intellectuelle de laquelle, la diffusion des Insertions Publicitaires porterait atteinte. En particulier, l'Annonceur nous garantit contre tout recours de l'agence conseil en publicité aux fins de faire prévaloir ces droits sur ces créations publicitaires. L'Annonceur et, le cas échéant, le Mandataire nous indemniseront intégralement de toute sanction ou condamnation dont nous serions l'objet dans l'une des hypothèses stipulées dans la présente clause.

## 8. CONDITIONS TARIFAIRES – FACTURATION – RÈGLEMENT

## 8.1 Conditions Tarifaires.

Les Espaces Publicitaires seront facturés aux tarifs en vigueur à la date de réception de l'ordre de publicité par notre service publicité. Nous nous réservons la faculté de modifier les tarifs à tout moment v compris sur les campagnes en cours. La modification sera portée à la connaissance de l'Annonceur et/ou de son Mandataire 15 jours avant l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs. En l'absence de notification de son désaccord par l'Annonceur et/ou son Mandataire sur les nouveaux tarifs. effectuée dans un délai de 8 jours à compter de la date à laquelle il aura reçu communication de ces modifications, il sera réputé avoir accepté ces nouvelles conditions tarifaires. Les tarifs s'entendent hors taxes. Tous les impôts, taxes et droits qui pourraient s'avérer applicables à raison de la publicité effectuée seront acquittés par l'Annonceur. Les échanges de marchandises ne seront pas pris en compte pour le calcul de l'assiette ouvrant droit aux réductions de prix dont pourra bénéficier l'Annonceur en fonction de nos barèmes.

#### 8.2 Facturation

Nos factures sont émises à la date de parution de l'insertion publicitaire.

En cas d'intervention d'un Mandataire, nous nous conformerons aux termes du mandat qui lui aura été confié par l'Annonceur. En tout état de cause, l'original de la facture sera envoyé à l'Annonceur.

## 8.3 Règlement

Nos factures sont émises et réglables en Euros, à 30 jours date de facture, sauf pour les petites annonces qui doivent faire l'objet d'un règlement comptant.

THE FLAMBOYANT AGENCY se réserve néanmoins le droit de demander un paiement à la commande pour tout annonceur ne présentant pas de garantie suffisante et/ou n'ayant pas respecté le délai de paiement indiqué ci-avant au titre d'insertions publicitaires passées durant l'année en cours et/ou les années précédentes et ce, sans mise en demeure préalable et/ou pour tout nouvel annonceur et/ou mandataire, pour l'ensemble de la première campagne de publicité qu'il effectuera auprès de nous. Ce règlement devra intervenir dans les 24 heures de la réception de notre confirmation de l'ordre de publicité. Dans ce cas, l'exécution de l'ordre de publicité sera subordonnée au règlement effectif de l'intégralité de son montant.

Nous ne considérerons le règlement des sommes qui nous sont dues comme effectué, qu'à l'encaissement effectif desdites sommes, la remise d'un chèque ou un ordre de virement ne vaudra pas règlement.

#### 8.4 Retard de paiement

Tout retard de règlement rendra immédiatement exigible l'intégralité des créances qui nous sont dues. Il donnera en outre lieu à l'application de pénalités de retard d'un taux égal à x,x fois le taux de l'intérêt légal, sous réserve de l'envoi d'une mise en demeure préalable par lettre recommandée avec accusé de réception faisant état de la décision de THE FLAMBOYANT AGENCY de facturer lesdites sommes. Ces pénalités seront dues à compter du jour suivant la date d'échéance jusqu'au jour du règlement définitif. Sans préjudice de nos autres droits, nous aurons par ailleurs la faculté de suspendre l'exécution de tous les ordres de publicité en cours. En cas de recouvrement par voie judiciaire des factures, leur

montant hors taxes sera automatiquement augmenté de 15% à titre de clause pénale, outre les intérêts légaux.

procédures d'urgence ou les procédures conservatoires, en réfèré ou par requête.

#### 8.5 Petites Annonces

Toutes les petites annonces ayant un but de promotion sont soumises à l'intégralité des stipulations des Conditions Générales de Vente. En tout état de cause, les petites annonces, que leur but soit promotionnel ou non, doivent faire l'objet d'un règlement comptant — aucun escompte n'étant accordé, sauf conditions particulières.

## 9. COMMUNICATION.

L'émission d'un ordre de publicité par un Annonceur nous donne le droit de reproduire, présenter et réaliser la pige des annonces qui en sont l'objet en vue de leur communication pour une information professionnelle, aux clients actuels ou potentiels du magazine, selon les procédés et usages dans le secteur.

#### **10.NOTIFICATIONS**

Toutes les notifications seront faites par lettre recommandée avec accusé de réception, à l'adresse de la partie destinataire telle qu'indiquée dans le contrat de publicité, tout délai courant alors du jour de la première présentation de ladite lettre à la partie destinataire. Tout changement d'adresse de l'une des parties devra être notifié à l'autre conformément à ce qui précède, pour lui être opposable.

## 11. LOI APPLICABLE – JURIDICTION COMPÉTENTE

L'intégralité de nos relations contractuelles avec les annonceurs et/ou leur mandataire est soumise à la loi française. Tout litige ou toute contestation auquel l'application ou l'interprétation des conditions générales et/ou des conditions particulières de vente pourra donner lieu relèvera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Pointe-à-Pitre, nonobstant la pluralité de défendeurs ou appel en garantie, y compris pour les

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU SITE INTERNET WWW.THE FLAMBOYANTAGENCY.COM

#### **MENTIONS LEGALES**

Adresse internet: www.the flamboyantagency.com

Nom de la société : SAS THE FLAMBOYANT AGENCY (ci-

après « THE FLAMBOYANT AGENCY »)

Adresse postale du siège : Rue des Multipliant - 17 Lot

Petit Acajou - 97139 LES ABYMES

**Contact**: contact@theflamboyantagency.com

**SIREN (SIRET)**: 853 479 848 (00014)

Editeur du site : SAS THE FLAMBOYANT AGENCY

Directeur de la publication : Mylène Colmar

Responsable de la rédaction : Mylène Colmar

**Hébergeur du site:** 1&1 Internet AG – Brauerstr. 48 –

76135 Karlsruhe – Allemagne

N° de déclaration CNIL: 1797775V0

#### 1.PREAMBULE

La société THE FLAMBOYANT AGENCY édite un site internet accessible à l'adresse <u>www.the flamboyantagency.com</u> ci-après le Site, permettant aux internautes, ci-après les Utilisateurs d'accéder à des informations d'actualité sur l'art culinaire caribéen dans sa large globalité.

Les présentes conditions générales d'utilisation, ci-après les CGU, décrivent les modalités et les conditions dans lesquelles les Utilisateurs accèdent au Site et l'utilisent.

## 2.DUREE

Les CGU sont conclues pour une durée indéterminée. En navigant sur le Site, les Utilisateurs acceptent sans réserve les CGU.

#### 3.CONDITIONS D'UTILISATION DU SITE

Les Utilisateurs peuvent accéder au Site 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sauf cas de force majeure ou événements hors du contrôle de THE FLAMBOYANT AGENCY, et sous réserve des éventuelles pannes et interventions de maintenance et de mise à jour nécessaires au bon fonctionnement du Site et des matériels permettant son fonctionnement. Les Utilisateurs sont informés que l'accès au Site pourra être suspendu sans préavis pour ces opérations de maintenance et de mises à jour des données.

L'ensemble des informations mises à la disposition des Utilisateurs par THE FLAMBOYANT AGENCY dans le cadre du Site est protégé par le droit d'auteur et par le droit des bases de données, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle (ci-après les « Informations »).

Aucune fonctionnalité du Site, et notamment les fonctions d'impression, de téléchargement, et/ou d'envoi par courrier électronique, ne saurait être utilisée par les Utilisateurs dans le but de violer les droits de propriété intellectuelle attachés aux Informations.

Les Utilisateurs s'engagent expressément :

- à n'utiliser rigoureusement le Site et les Informations que pour leurs besoins propres et dans le respect des intérêts et des droits patrimoniaux et moraux de leurs auteurs et de l'éditeur de THE FLAMBOYANT AGENCY;
- à ne pas porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle détenus par THE FLAMBOYANT AGENCY sur son Site et ses marques ou par des tiers sur les Informations;
- à ne pas reconstituer ou tenter de reconstituer,
   à partir des Informations, un site internet visant
   à offrir directement ou indirectement, à titre

gratuit ou onéreux, le même service ou un service comparable à des tiers, et/ou diffuser ou vendre, de quelque manière que ce soit, des Informations aux fins d'aider un tiers à reconstituer, en tout ou partie, un tel site internet ou un site équivalent;

 à ne pas utiliser commercialement les dénominations «FOODILES », « FOODILES LE MAG », et «THE FLAMBOYANT AGENCY», ainsi que toute autre dénomination protégée plus généralement utilisée dans le cadre du Site, sauf avec l'autorisation préalable et exprès de THE FLAMBOYANT AGENCY.

THE FLAMBOYANT AGENCY n'est pas responsable des liens hypertextes vers des sites internet tiers, en particulier en ce qui concerne l'accès, la collecte ou le traitement de leur contenu, des données à caractère personnel, ainsi qu'en cas de non-respect des stipulations des CGU ou d'incompatibilités avec elles. THE FLAMBOYANT AGENCY se réserve le droit de suspendre l'accès d'un Utilisateur au Site et de résilier les CGU immédiatement et sans avoir à respecter un quelconque préavis dès lors que cet Utilisateur ne respecte pas tout ou partie des obligations précisées ci-dessus, et ce sans préjudice des dommages et intérêts qui pourraient être dus à Société de Presse Internationale ni de toute autre voie de recours qui pourrait être exercée à l'encontre de cet Utilisateur.

#### **4.EVOLUTIONS DU SITE**

THE FLAMBOYANT AGENCY se réserve la faculté de modifier, à tout moment, les caractéristiques du Site. THE FLAMBOYANT AGENCY se réserve également le droit de modifier la teneur des CGU à tout moment. Les nouvelles CGU entreront en vigueur à compter de leur date de publication sur le site.

## 5. PROTECTION DES DONNES A CARACTERES PERSONNELLES

Conformément à l'article 32 de la loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 (dite « loi Informatique et Libertés »), les Utilisateurs sont informés que des données à caractère personnel les concernant font l'objet d'un traitement automatisé par THE FLAMBOYANT AGENCY afin d'assurer leur accès au Site. Les Utilisateurs sont informés que ces données pourront faire l'objet d'analyses statistiques de la part Société de Presse Internationale.

Conformément aux dispositions de la loi « Informatique et Libertés » (articles 38 et suivants), les Utilisateurs disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant et peuvent s'opposer au traitement pour des motifs légitimes.

Pour exercer ces droits, il convient de s'adresser à :

THE FLAMBOYANT AGENCY Rue des Multipliants 17 Lot Petit Acajou 97139 LES ABYMES

Enfin, les Utilisateurs sont informés que des « cookies » sont implantés dans leur ordinateur lors de leurs connexions au Site. Les cookies sont de petits fichiers informatiques qui ne permettent pas de les identifier mais stockent des informations relatives aux pages consultées, aux dates et heures de la consultation, aux informations saisies sur le Site et conservées pour éviter une saisie ultérieure.

La durée de conservation des cookies dans l'ordinateur des Utilisateurs est par défaut de 1 an. De manière générale, les Utilisateurs peuvent s'opposer à l'enregistrement de cookies dans leur ordinateur en paramétrant leur logiciel de navigation internet : la section Aide de la barre d'outils présente sur la plupart des navigateurs, vous offre plusieurs possibilités : refuser les nouveaux " cookies ", recevoir un message signalant leur réception, ou encore les désactiver tous. Sachez

cependant que les "cookies" vous permettent de bénéficier de certaines des fonctions les plus innovantes et les plus attractives de notre site Internet ; nous vous conseillons donc de les conserver actifs.

Si vous voulez en savoir plus sur l'utilisation des "cookies", consultez le site de la Commission Nationale Informatique et Libertés.

#### **6.RESPONSABILITE**

## 6.1. Responsabilité de l'Utilisateur

Les Utilisateurs déclarent accepter les caractéristiques et les limites d'un service en ligne, fourni à titre gratuit, et en particulier reconnaître :

- a) qu'ils ont connaissance des aléas de la consultation en ligne, en particulier au regard des temps de réponse ; b) qu'il leur appartient de prendre toutes mesures nécessaires pour s'assurer que les caractéristiques techniques de leur matériel et/ou de leur réseau informatique, leur permettent l'accès au Site ; c) qu'ils reconnaissent être seuls responsables de leurs accès sur Internet ;
- d) qu'il appartient aux Utilisateurs de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger leurs propres données et/ou logiciels de la contamination par d'éventuels virus circulant sur l'internet ou contractés par tout autre moyen électronique.

THE FLAMBOYANT AGENCY n'accorde aucune garantie expresse ou implicite à l'égard du Site ou de toutes Informations que les Utilisateurs obtiendraient par le Site. Les Utilisateurs sont responsables du choix de ce service. L'utilisation du Site par les Utilisateurs se fait donc sous leur seule responsabilité et à leurs risques et périls.

## 6.2. Responsabilité de l'Editeur

En aucun cas, THE FLAMBOYANT AGENCY n'engagera sa responsabilité pour les dommages directs ou indirects qui pourraient être causés par le Site. De convention expresse entre les parties, sont considérés comme dommages indirects tout préjudice moral ou commercial, pertes de bénéfices, de chiffre d'affaires, de commandes, de revenus, de clientèle, perte de données et toute action dirigée contre les Utilisateurs par un tiers et les conséquences en résultant.

Les Utilisateurs reconnaissent que les garanties et limitations de responsabilité stipulées ci-dessus opèrent entre eux et THE FLAMBOYANT AGENCY une répartition raisonnable des risques et des responsabilités, eu égard au contexte et aux conditions financières encadrant la mise à disposition du Site.

#### 7.PROPRIETE INTELLECTUELLE

THE FLAMBOYANT AGENCY est et reste titulaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle afférents aux éléments textuels, graphiques, sonores, vidéographiques, logiciels ou de toute autre nature composant le Site. Le Site constitue une œuvre sur laquelle seule THE FLAMBOYANT AGENCY est titulaire des droits de propriété intellectuelle.

THE FLAMBOYANT AGENCY accorde aux Utilisateurs une licence non exclusive, personnelle et non transférable lui permettant d'utiliser le Site.

Les Utilisateurs s'engagent à ne pas porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle de THE FLAMBOYANT AGENCY ou à ceux des autres Utilisateurs. A ce titre, les Utilisateurs s'interdisent de reproduire tout élément textuel, graphique, sonore, vidéographique, logiciel ou de toute autre nature, sans en avoir obtenu l'autorisation expresse de THE FLAMBOYANT AGENCY ou des autres Utilisateurs.

#### 8. GESTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

En France, les données personnelles sont notamment protégées par la loi n° 78-87 du 6 janvier 1978 modifiée, et le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016.

A l'occasion de l'utilisation du site <u>www.the</u> <u>flamboyantagency.com</u>, peuvent être recueillis : l'URL des liens par l'intermédiaire desquels l'utilisateur a accédé au site <u>www.the</u> <u>flamboyantagency.com</u>, le fournisseur d'accès de l'utilisateur, l'adresse de protocole Internet (IP) de l'utilisateur.

En tout état de cause L'Editeur ne collecte des informations personnelles relatives à l'utilisateur que pour le besoin de certains services proposés par le Site <a href="https://www.theflamboyantagency.com">www.theflamboyantagency.com</a>. L'utilisateur fournit ces informations en toute connaissance de cause, notamment lorsqu'il procède par lui-même à leur saisie. Il est alors précisé à l'utilisateur du site <a href="https://www.theflamboyantagency.com">www.theflamboyantagency.com</a> l'obligation ou non de fournir ces informations.

Pour toutes données personnelles communiquées à l'Editeur, tout utilisateur dispose d'un droit d'un droit d'accès direct, de rectification, d'effacement, de restriction et d'opposition, et d'un droit de portabilité; l'Utilisateur peut exercer ces droits sur simple demande à l'adresse suivante : lemag@foodiles.com.

Aucune information personnelle de l'utilisateur du site <a href="https://www.theflamboyantagency.com">www.theflamboyantagency.com</a> n'est publiée à l'insu de l'Utilisateur, échangée, transférée, cédée ou vendue sur un support quelconque à des tiers. Seule l'hypothèse du rachat de L'Editeur et de ses droits permettrait la transmission des dites informations à l'éventuel acquéreur qui serait à son tour tenu de la même obligation de conservation et de modification des données vis à vis de l'utilisateur du site <a href="https://www.theflamboyantagency.com">www.theflamboyantagency.com</a>.

## 9.DISPOSITIONS DIVERSES

Les parties aux CGU sont indépendantes. Aucune des parties ne peut prendre d'engagement au nom ou pour le compte de l'autre partie. Chaque partie agit en son nom propre et pour son compte, en qualité de contractant indépendant. Aucune des stipulations des CGU ne pourra être interprétée comme créant entre les parties, une

société, une société en participation, une joint-venture, un mandat, une filiale, une relation d'agent ou d'employé à employeur.

Les CGU, y inclus les droits et obligations qui y sont stipulés, ne peut en aucun cas être cédé par les Utilisateurs à un tiers en l'absence d'autorisation préalable et expresse de Société de Presse Internationale. Si une clause des CGU se révélait nulle, le reste des CGU ne sera pas affecté par la nullité de la clause. Le fait, pour l'un des parties, de ne pas se prévaloir d'un engagement par l'autre partie à l'autre partie d'une quelconque des obligations visées par les CGU, ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

## 10. LOI APPLICABLE - RESOLTUTION AMIABLE DES LITIGES - JURIDICATION COMPETENTE

Les CGU sont soumises aux dispositions de la loi française. En cas de litige découlant de l'interprétation ou de l'exécution des CGU, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable. À défaut d'une telle solution, le différend sera de la compétence exclusive des tribunaux de Pointe-à-Pitre, qu'il y ait ou non pluralité de défendeurs ou appel en garantie.